

Trame de CCTP peinture et revêtements muraux

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Le lot comprend la peinture et les revêtements muraux des locaux listés. Les travaux respectent le NF DTU 59.1. Préciser le niveau de finition par local dans le tableau annexé.

2 Réception des supports

Constat contradictoire de l'état des fonds avec les lots plâtrerie, gros œuvre et menuiserie. Les défauts relevés sont signalés par écrit avant tout travail.

3 Travaux préparatoires

Lessivage, rebouchage, enduit, ponçage, impression adaptée au support. Préciser les préparations comprises dans le prix des systèmes.

4 Murs et plafonds

Système par type de local : nature de la peinture, aspect, nombre de couches. Teintes au choix du maître d'œuvre dans une gamme [à définir].

5 Boiseries

Portes, huisseries, plinthes à peindre : préparation et système. Préciser les ouvrages livrés prépeints ou finis par le menuisier.

6 Métaux

Garde-corps, huisseries métalliques, canalisations et radiateurs apparents : impression adaptée au support (acier, galvanisé), finition. Préciser les ouvrages thermolaqués en atelier.

7 Revêtements muraux

Toile de verre ou revêtement vinyle dans les locaux désignés, préparation, pose, peinture de finition si prévue.

8 Protections et nettoyage

Protection des sols, menuiseries et équipements, nettoyage en fin de travaux, retouches après passage des autres corps d'état.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.